Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 081-268101060-20260617-18BIS_2026-DE

VILLE DE Graulhet

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

CETTE DM N°01/2026 ANNULE ET REMPLACE LA PRÉCÉDENTE SUITE A UNE ERREUR MATÉRIELLE EN ACCORD AVEC LA VICE-PRÉSIDENTE DU C.C.A.S..

EXTRAIT
Registre des délibérations
Conseil d'Administration
du Centre Communal d'Action Sociale

SEANCE DU 17 JUIN 2026

Délibération n°18BIS/2026

OBJET :

DECISION MODIFICATIVE N°01
RÉSULTATS 2025
SECTIONS : INVESTISSEMENT ET FONCTIONNEMENT
RESIDENCE AUTONOMIE

Date de convocation : 12/06/2026	Nombre de membres en exercice : 17
Présents : 13	Votants : 15

L'an 2026, le Mercredi 17 Juin,

A 18 heures 30, le Conseil d'Administration du **CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville de GRAULHET, **sous la Présidence de Madame Louisa KAOUANE, Vice-Présidente du C.C.A.S.**

Présents :
Mme Louisa KAOUANE, M. Vincent TERRASSIÉ, M. Pierre CATHALAU, Mme Nathalie ETIENNE, Mme Saliha AÏT AÏSSA, Mme Isabelle VAURS, Mme Marine MALEPLATE, Mme Coralie DELON, Mme Katia BALTSTER-HALFORD, Mme Maryse ESCRIBE, Mme Djamila SOARES PINTO, M. Francis AURIOL Mme Pernelle CLAPPIER.

Absents sans pouvoir : M. Jacques SENECA, Mme Pauline LE GOFF.

Absents avec pouvoir : M. Benjamin VERDEIL (pouvoir : Mme Louisa KAOUANE), Mme Céu DA COSTA (pourvoir : M. Vincent TERRASSIÉ).

Résultat du vote : ADOPTÉ À LA MAJORITÉ DES SUFFRAGES EXPRIMÉS

Pour : 13
M. Benjamin VERDEIL (pouvoir : Mme Louisa KAOUANE), Mme Louisa KAOUANE, M. Vincent TERRASSIÉ, M. Pierre CATHALAU, Mme Céu DA COSTA (pouvoir : M. Vincent TERRASSIÉ), Mme Nathalie ETIENNE, Mme Saliha AÏT AÏSSA, Mme Coralie DELON, Mme Katia BALSTER HALFORD, Mme Maryse ESCRIBE, Mme Djamila SOARES PINTO, M. Francis AURIOL, Mme Pernelle CLAPPIER.

Contre : néant.

Abstention : 2
Mme Isabelle VAURS, Mme Marine MALEPLATTE.

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 081-268101060-20260617-18BIS_2026-DE

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le vote du Budget Primitif de la Résidence Autonomie pour l'exercice 2026 adopté le 16 Octobre 2025,

VU le Compte Administratif 2025 adopté le 17 Juin 2026, et le résultat d'investissement constaté en fin d'exercice 2025,

VU l'erreur de plume sur le budget prévisionnel 2026 en excédent reporté compte 001,

ET CONSIDERANT que des ajustements sont nécessaires afin de compléter les inscriptions budgétaires initiales,

OUÎ l'exposé de la Vice-Présidente et après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'APPROUVER** la décision modificative ci-dessous,

RESIDENCE AUTONOMIE
DECISION MODIFICATIVE N°1 - EXERCICE 2026

INVESTISSEMENT

CHAPITRE	NATURE	DÉSIGNATION	RECETTES	
			+	-
001	001	Résultat 2025 déficitaire		-4 602.00 €
TOTAL			-4 602.00 €	

Envoyé en préfecture le 08/09/2026
Reçu en préfecture le 08/09/2026
Publié le
ID : 081-268101060-20260617-18BIS_2026-DE

CHAPITRE	NATURE	DÉSIGNATION	DEPENSES	
			+	-
21	2181	Installations générales : agencements et aménagements divers		-4 602.00 €
TOTAL			- 4 602.00 €	

FONCTIONNEMENT

CHAPITRE	NATURE	DÉSIGNATION	RECETTES	
			+	-
002	002	Excédent de fonctionnement reporté	4 975.85 €	
TOTAL			4 975.85 €	

CHAPITRE	NATURE	DÉSIGNATION	DEPENSES	
			+	-
011	6288	Autres services extérieurs	2 487.85 €	
012	6218	Personnel extérieur à l'établissement	2 488.00 €	
TOTAL			4 975.85 €	

- **DE DONNER** pouvoir au Président du C.C.A.S. ou son représentant, pour l'exécution de la présente délibération et engager le C.C.A.S.

Pour extrait conforme.

GRAULHET, le 17/06/2026.
La Vice-Présidente du C.C.A.S.,
Louisa KAOUANE.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE GRAULHET 81300 TARN

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse - sis 68, rue Raymond IV BP 7007 - 31068 Toulouse Cédex 07 - dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication.
Le Tribunal administratif pourra être saisi par courrier ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : http://www.telerecours.fr »